



COMMUNIQUE
Vendredi 3 mai 2019

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 MAI 2019
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte de la société HERIGE qui se tiendra le Vendredi 24 mai 2019 à 17H00 au siège social de la société.

L'avis de réunion préalable à l'assemblée a été publié au BALO du 17 avril 2019.

Les renseignements visés à l'article R225-73-1 du code de commerce sont publiés à compter de ce jour sur le site de la société <https://www.groupe-herige.fr/assemblee-generale.html>.

Les informations et documents relatifs à cette assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.



Contacts

HERIGE

Alain MARION, Président du Directoire

Caroline LUTINIER, Responsable Communication Groupe

Tel : 02 51 08 08 08

Email : communication@groupe-herige.fr

ACTUS FINANCE

Corinne PUISSANT

Relations Analystes/Investisseurs

Tel : 01 53 67 36 77

Email : cpuissant@actus.fr

Anne-Catherine BONJOUR

Relations Presse

Tel : 01 53 67 36 93

Email : acbonjour@actus.fr